

Descriptifs des graphiques du scénario « Vers l'autonomie énergétique » bilan 2030



Dans le cadre d'un scénario d'autonomie énergétique en 2030, on distingue dans ce mix énergétique, par ordre d'importance :

- l'éolien : 805 GWh ;
- la géothermie : 682 GWh ;
- la biomasse locale : 296 GWh ;
- l'hydraulique : 281 GWh ;
- le photovoltaïque : 187 GWh ;
- la bagasse : 131 GWh ;
- l'énergie thermique marine : 35 GWh.

En parc installé :

- le diesel non appelé : 263 MW ;
- le stockage : 193 MW ;
- l'éolien : 154 MW ;
- la géothermie : 92 MW ;
- la biomasse locale : 86 MW ;
- l'hydraulique : 79 MW ;
- le thermique à flamme : 60 MW ;
- l'Énergie thermique marine (ETM) : 10 MW.